



Arret de pension alimentaire pour fille interne en médecine

Par **fredleo**, le **02/04/2013** à **12:57**

bonjour.

MA FILLE EST PARTIE FAIRE SON INTERNAT AUX ANTILLES...

Elle doit être rémunérée au dessus des 2000 euros mois

j'ai fait une demande auprès du JAF... ET JE SUIS CONVOQUE EN JUIN

ai je des bonnes chances d'arreter la saisie sur salaire

dois je absolument aller à la c onvoc du jaf à plus de 700 km

Par **amajuris**, le **02/04/2013** à **13:01**

bjr,

soyez cohérent vous faites une demande au JAF et vous vous posez la question d'y aller ou pas.

si vous ne vous présentez pas au JAF, celui-ci risque de maintenir la pension au même niveau.

cdt